

FICHE PRATIQUE : TUTEURS - STAGIAIRES



RÉUSSIE
EPS
INCLUSIVE

COOPÉRATIVE

2021-2022

Textes de référence :

BO n° 25 du 19 Juin 2014 -Circulaire n° 2014-080 du 17-6-2014

Modalités d'organisation de l'année de stage

BO n° 29 du 22 Juillet 2010 -Circulaire n° 2010-103 du 13-7-2010

Missions des professeurs conseillers pédagogiques contribuant dans les établissements scolaires du second degré à la formation des enseignants stagiaires.

B.O. n° 22 du 29-5-1997 -Circulaire du 23-5-1997

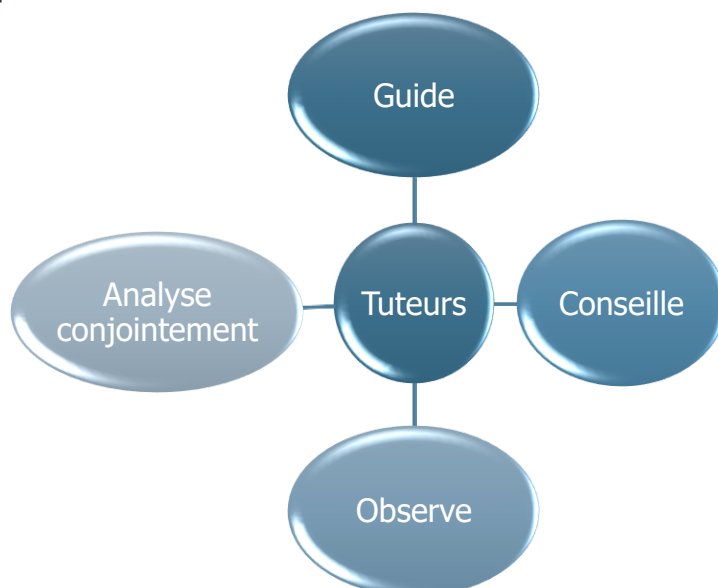
Mission du professeur exerçant en collège, en lycée d'enseignement général et Technologique ou en lycée professionnel

BO n° 30 du 25 juillet 2013 -Arrêté du 1-7-2013

Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.

Être tuteur, c'est être au cœur d'un processus d'accompagnement de proximité qui :

- S'intègre à la dynamique de développement des pratiques professionnelles en direction d'une **EPS toujours plus réussie, plus inclusive et coopérative.**
- S'insère à la formation initiale propre à accompagner l'entrée dans le métier
- Participe à **une analyse réflexive partagée des pratiques professionnelles en grande proximité.**



La formation initiale

Suite à la réforme de la formation initiale, trois profils de stagiaires cette année

Les Fonctionnaires Stagiaires (FSTG)

Les lauréats du concours externe 2021

Interviennent à mi-temps à hauteur de 8 à 9h d'enseignement par semaine.

3h indivisibles d'AS durant la moitié de l'année scolaire

Ils doivent valider leur année de M2 parallèlement à leur titularisation.

Présents en établissement le lundi, mercredi et vendredi matin

Les lauréats du CAPEPS interne ou enseignants en détachement

Assurent 17h d'enseignement et l'AS toute l'année.

Ils peuvent bénéficier d'un accompagnement et sont en formation le mardi

Les Etudiants Contractuels Alternants (ECA)

En Master 2, ils préparent le concours du CAPEPS externe (session 2022).

Ils assurent 6h d'enseignement par semaine et l'AS durant le tiers de l'année (3h indivisibles).

Présents en établissement le lundi après-midi et mercredi.

Ils bénéficient d'un tuteur d'établissement.

Ils sont rémunérés.

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo14/MENF2103707N.htm>

Les Stagiaires en Immersion et en Pratique Accompagnée (SIPA)

En Master 2, ils préparent le concours du CAPEPS externe (session 2022)

Ils sont présents en établissement deux jours par semaine pendant 12 semaines

Ils bénéficient d'un tuteur mais ne sont pas en responsabilité d'élèves.

Ils ne sont pas rémunérés

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000038731861/>

Pour toute absence aux journées de formation (encadrement de séjours élèves par exemple) :

- Une demande écrite doit être adressée par voie hiérarchique (chef d'établissement) au directeur de l'INSPE, et aux responsables de parcours (Didier Delignières, Eric Outrey et Gwladys Vasseur).
- Le contenu de la formation doit être rattrapé.

ATTENTES VIS À VIS DE LA TUTRICE OU DU TUTEUR

ACCOMPAGNER

Accueillir

Faciliter l'intégration en tant que personne référente

Identifier les différents acteurs d'un EPLE et les services

Identifier les temps forts de l'année

Présentation des documents de référence (règlement intérieur, projets d'établissement, EPS et d'AS) et des procédures de prise en charge des élèves...

Échanger et partager pour une construction progressive des gestes de métier efficaces

Avoir des emplois du temps compatibles

- Identifier les besoins prioritaires
- Identifier les obstacles d'enseignement
- Cibler les moyens pour dépasser ces obstacles
- Proposer des priorités dans le temps, à décliner, à hiérarchiser sur l'année scolaire

Évaluer les compétences professionnelles acquises pour entrer sereinement dans le métier

Suivi toute l'année sous forme d'évaluation formative (observations de leçon, entretiens, traces écrites)

Rédaction d'un rapport intermédiaire (décembre) et final (mai) transmis au jury académique



Quelques indicateurs d'alerte qui doivent questionner dès le début de l'année :

- Difficultés pour le tuteur de trouver des moments pour échanger avec le stagiaire
- Difficultés pour le tuteur de planifier les visites avec le stagiaire,
- Difficultés pour le tuteur d'obtenir des documents supports
- Difficultés pour le stagiaire de faire un bilan de ses cours (il reste très évasif)

La procédure d'alerte

Il ne faut pas hésiter à faire part aux inspecteurs et aux chefs d'établissement des difficultés réelles éprouvées par le stagiaire afin d'envisager un accompagnement personnalisé et renforcé. Une alerte peut être déclenchée à tout moment de l'année en cas de problèmes liés à :

- La sécurité des élèves
- Une posture de fonctionnaire défaillante qui perdure
- Des problèmes récurrents de gestion de classe
- Une conduite d'évitement ne permettant pas l'échange professionnel entre tuteur et stagiaire

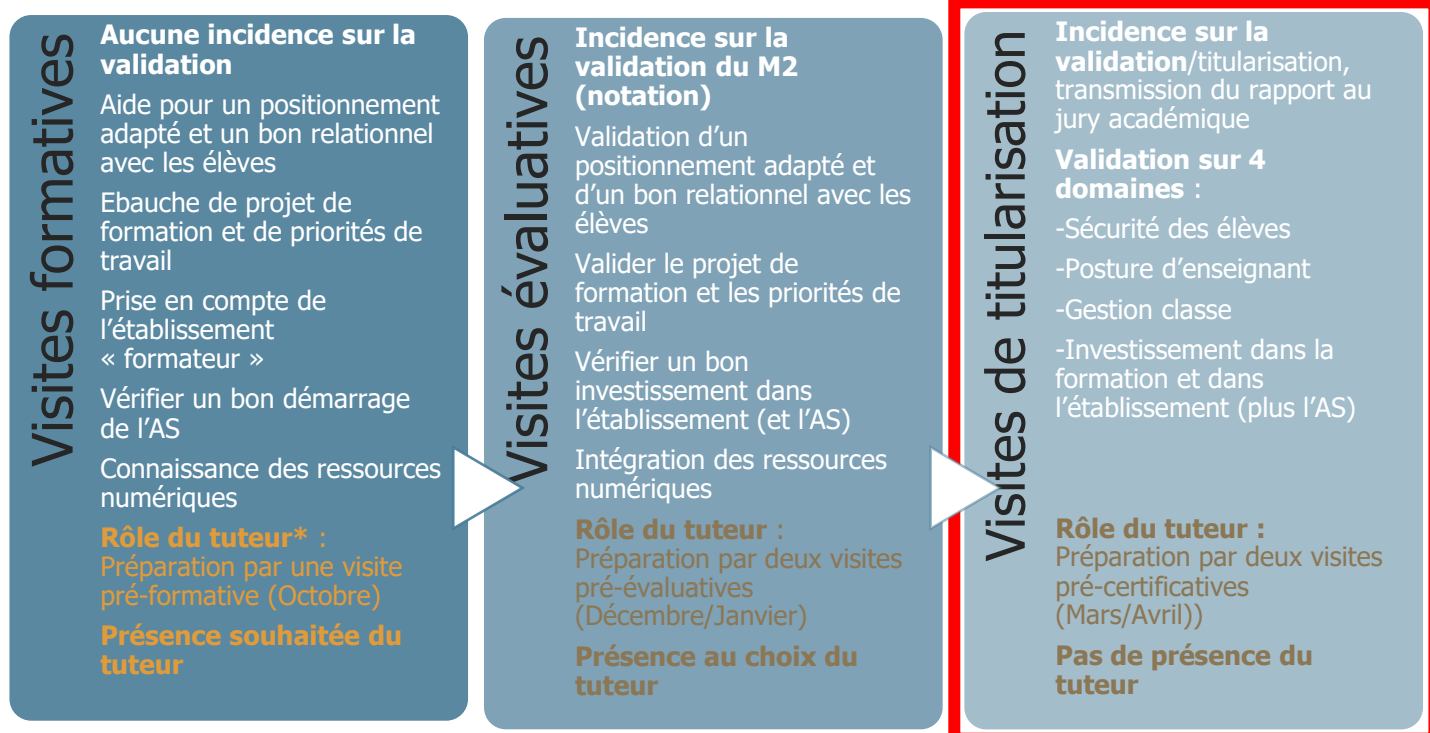
MODALITÉS D'ÉVALUATION

Au-delà des visites formatives et évaluatives, une visite de titularisation est réalisée au troisième trimestre pour les Fonctionnaires Stagiaires. En fin d'année scolaire, le tuteur participe à l'évaluation du professeur stagiaire en rédigeant un rapport qui prend appui sur le référentiel de compétences professionnelles (BO n° 30 du 25 juillet 2013 -Arrêté du 1-7-2013).

Ces évaluations se centrent sur les effets de l'enseignement mis en place, autrement dit sur l'activité déployée par les élèves au cours de la leçon. Pour cela, nos critères prennent en compte les indicateurs suivants (non hiérarchisés) :

- Concevoir et mettre en œuvre des contenus d'enseignement adaptés et régulés
- Structurer ses contenus
- Cibler, atteindre (pour une majorité d'élèves), et valider les niveaux de compétences attendues
- Démontrer une capacité d'analyse réflexive de son enseignement
- Intégrer les nouveaux textes (programmes, certifications)
- Instaurer une communication claire avec la classe et les élèves
- S'appuyer sur des documents supports de qualité (leçons, cycles, projets)
- S'investir dans l'équipe (projet EPS) et l'EPLE (AS/UNSS, AE, projets et actions transversales, ...)
- Se former et intégrer les ressources académiques (sites EPS, lettre de rentrée et d'informations)
- Intégrer le numérique et les ressources TICE existantes

UNIQUEMENT FSTG



Suivi formatif de la tutrice ou du tuteur*

* Dans la logique de progressivité de l'accompagnement, la fréquence des visites pourrait aller en décroissant : 4 de la rentrée à Toussaint, 3 de Toussaint à Noël, 2 entre Noël et février et puis 1 de Noël à Pâques.

Un tel balisage permet de structurer l'année et les comptes rendus écrits que les tuteurs pourraient établir et nous présenter lors des visites (cahier de suivi du PSTG à présenter lors de la première journée de formation des tuteurs)

La présence du tuteur sur visite formative et évaluative est importante pour étayer ensemble les avancées du PSTG.

QUELQUES PISTES D'ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE

L'observation des leçons et la synthèse des pistes de développement identifiées indiquent quelques voies, non hiérarchisées, porteuses de développement professionnel :

- Cibler plus précisément les acquisitions pour atteindre les AFC / AFL /AFLP choisis en fonction des besoins de formation identifiés des élèves
- Favoriser les temps de réinvestissement des apprentissages dans des tâches complexes
- Donner du sens aux apprentissages en intégrant l'évaluation formative et positive aux processus d'apprentissages moteurs
- S'adresser à tous et à chacun en proposant des contenus différenciés
- S'assurer d'une gestion du groupe classe garantissant des conditions d'apprentissages optimales
- Être le garant d'une pratique physique sécuritaire
- Faire des choix didactiques et pédagogiques affirmés en rapport avec les besoins identifiés des élèves
- Concevoir des échauffements adaptés à la forme de pratique scolaire

De ce point de vue, la vidéo formation est un dispositif d'analyse de pratiques qui vise à faciliter la construction de compétences professionnelles. Un apport théorique et pratique vous sera proposé lors des deux ½ journées de formation des tuteurs PSTG (octobre et janvier)

Par le biais d'une participation active auprès de la tutrice ou du tuteur, certaines pistes de réflexion professionnelle d'une EPS actualisée apparaissent incontournables :

- **Intégrer une vision systémique et multidimensionnelle de l'EPS au travers de l'enseignement par compétences, sur l'ensemble du cursus EPS de la 6^{ème} à la Terminale :**
 - Positionnement de la discipline dans le socle commun (évaluation des compétences)
 - Mise en œuvre des textes pour le collège, le lycée et le LP (programmes et certifications organisés à travers les 5 domaines du socle ou les 5 objectifs généraux et 4 niveaux de maîtrise)
 - Contribution à l'inclusion des élèves handicapés et développement de l'EPS adaptée
- **Contribuer à l'actualisation du projet pédagogique disciplinaire : outil essentiel de cohérence et facteur de réussite pour l'élève, il doit être le fruit d'une réelle réflexion collective et partagée, dans laquelle le stagiaire démontre son implication.**

Le projet EPS doit mettre en relation les caractéristiques saillantes du contexte d'enseignement analysé dans sa globalité et sa complexité pour, *in fine*, faire des choix didactiques et pédagogiques adaptés aux besoins des élèves afin de viser la réussite optimale de tous et de chacun, et permettre de prendre connaissance des éléments qui fondent les contenus d'enseignement :

- Les **caractéristiques des élèves** pour ancrer la réflexion dans un contexte singulier et diagnostiquer leurs besoins.
- Les **objectifs prioritaires** en EPS en cohérence avec ceux du projet d'établissement
- Un **parcours de formation** conforme aux textes officiels en vigueur, faisant apparaître les **choix des équipes** au regard des besoins de leur population scolaire et de leurs conditions d'enseignement
- La prise en compte de la **diversité des élèves** (coéducation filles/garçons, élèves à besoins éducatifs particuliers, ...)
- Les **évaluations** et les **modalités de suivi des élèves**, repères essentiels pour les apprentissages et les acquisitions effectives, propres à la discipline et tout au long du cursus.
- Les **certifications** : outils de notation, organisation, informations aux familles, ...